



# ECO ZAMBA

## la SNPC s'engage dans la lutte contre le changement climatique et appuie le développement local



**L**a SNPC, acteur majeur et incontournable du secteur pétrolier congolais, développe une stratégie ambitieuse en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) en intégrant dans son projet d'entreprise, les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. L'ambitieux projet d'afforestation Eco Zamba en est la meilleure illustration.

Dans le cadre de sa politique RSE, la SNPC s'est engagée à contribuer à la préservation de l'environnement, notamment à travers des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Le développement de projets d'afforestation et de puits de carbone naturel est une priorité stratégique.

### UN PROJET DE BOISEMENT ORIGINAL

Conformément à cet engagement, la SNPC a initié en 2023 le projet Eco Zamba. Celui-ci s'inscrit ainsi dans le cadre du Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR) du Congo et constitue une réponse à

l'appel à l'instauration d'une décennie mondiale de l'afforestation, lancé par le président de la République, chef de l'État, Son Excellence Denis Sassou Nguesso, lors de la COP27, à Sharm-ElSheik (Égypte), en novembre 2022.

En septembre 2023, la SNPC a signé un accord avec la société FRMC, reconnue dans la sous-région et plus spécifiquement en République du Congo pour ses compétences en matière de projets de plantations puits de carbone naturels, pour la réalisation du projet Eco Zamba qui prévoit, entre autres, de définir et de mettre en œuvre un projet de boisement. L'objectif principal est de créer une plantation forestière et agroforestière, puits de carbone naturel, sur 50 000 hectares en zones savanicoles, dans la région des Plateaux Batéké.

### UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le programme d'afforestation va s'étaler sur une période de 10 ans. Il permettra une exploitation sélective débutant à partir de la 15<sup>ème</sup> année. La surface plantée à ce jour atteint 4 000 ha avec plusieurs espèces (deux espèces acacias et différents hybrides clonaux d'eucalyptus congolais). 5 000 ha seront plantés chaque année à compter de 2025.

Le projet Eco Zamba se distingue nettement de l'approche classique des plantations axées sur une seule essence à croissance rapide. La vision de la SNPC est de protéger l'environnement, de lutter contre la déforestation et de créer une plantation diversifiée et durable, en accord avec les meilleures pratiques mondiales, offrant des avantages multiples pour les communautés locales et la préservation de l'écosystème.

**« EN SOUTENANT LE PROJET D'AFFORESTATION D'ECO ZAMBA, NOUS INVESTISSONS DANS LA SANTÉ DE NOTRE COMMUNAUTÉ, LA RICHESSE DE NOTRE DIVERSITÉ ET LA STABILITÉ DE NOTRE CLIMAT. CHAQUE ARBRE PLANTÉ EST UN PAS VERS UN AVENIR PLUS VERT ET PLUS PROSPÈRE POUR TOUS ».**

**Aymar Delmas EBIOU,**  
Chef de projet Eco Zamba.





## DES IMPACTS MULTIPLES

Ce projet aura un fort impact positif dans plusieurs domaines. D'abord, en matière environnementale. Les prélèvements seront limités à la croissance et le capital forestier sera maintenu constant afin de favoriser l'absorption du carbone et de créer un important stock de carbone. Le projet aura un impact sur le microclimat et créera un refuge pour la faune (mammifères, etc.) et la flore forestière naturelle.

Le déploiement d'une sylviculture régénératrice des sols et des écosystèmes forestiers permettra le développement de nouvelles activités :

- Un ambitieux volet agroforestier basé sur le développement de cultures vivrières de nature à impliquer et sédentariser les populations locales sur les plateaux Batéké. Celles-ci fourniront des produits vivriers (manioc, etc.) pour les marchés locaux ainsi que du bois d'œuvre et du charbon durable (« Green Charcoal »), se substituant au charbon illégal issu de la déforestation. La superficie prévue pour le manioc est de 300 hectares chaque année.
- Un verger agroforestier à partir de la culture du palmier à huile et d'avocats. L'objectif est de favoriser l'émergence de nouvelles filières économiques basées sur l'huile de palme et l'huile d'avocat alimentaire (marché local et exportation). Le projet prévoit également la création d'une filière apicole.
- La production de grandes quantités de bois pour fournir une nouvelle industrie locale du bois de plantation (sciage, déroulage/contreplaqué, panneaux, pâte à papier, etc.).



Monsieur Maixent Raoul Ominga, directeur général de la Société Nationale des Pétroles du Congo.

Un accompagnement complet est prévu par le biais de la création d'une « Cellule agroforesterie » afin de sensibiliser les paysans au développement de ces pratiques dans la région avec fourniture de plants subventionnés et un appui technique complet.

## L'IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS

Dès l'amont du projet, la SNPC et FRMC ont veillé à assurer la participation de la population. Les ONG CDHD et BRAINFOREST ont été associées pour la réalisation du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), la cartographie participative des villages autochtones et le recueillement du consentement libre, informé et préalable (CLIP) des populations autochtones présentes dans la zone concernée par le projet.

Une équipe sociale a été créée : elle est en relation permanente avec ces populations. Un Mécanisme de Gestion des Grievs a été mis en place et des boîtes à lettre ont été déposées dans tous les villages de la zone du projet afin de recueillir les demandes des populations et d'y répondre.

**« EN ENGAGEANT LE GROUPE SNPC DANS CE PROJET, NOUS NE FAISONS PAS SEULEMENT POUSSER DES ARBRES, NOUS CULTIVONS AUSSI UN HÉRITAGE DURABLE. C'EST UN INVESTISSEMENT DANS LA SANTÉ DE NOTRE PLANÈTE, QUI BÉNÉFICIERA À NOTRE ENVIRONNEMENT, À NOTRE COMMUNAUTÉ ET AUX GÉNÉRATIONS FUTURES ».**

**Maixent Raoul OMINGA,**  
Directeur général du groupe SNPC.

À la demande de la SNPC, le Bureau d'étude On Demand Worldwide (ODW) a réalisé l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES). Au terme du processus de validation du rapport de l'EIES, le certificat de conformité environnementale a été octroyé au projet Eco Zamba.

## La RSE, au cœur de l'ADN de la SNPC

La SNPC fait partie des premières entreprises publiques à s'être engagées dans la démarche RSE au Congo. Les actions sont principalement menées à travers sa Fondation.

Les domaines d'intervention de la Fondation concernent, entre autres :

- La protection de l'environnement, dont le projet Eco Zamba est le meilleur exemple.
- L'éducation avec l'inauguration des complexes scolaires Tchiminzi, Oyo, et bientôt Dolisie et Talangai.
- La santé au travers de la construction des Centres de Santé Intégrés (CSI) de Komo et de Talangai.
- L'amélioration des conditions de vie des populations avec la construction des forages d'eau et l'électrification d'une dizaine de villages sur la route nationale n°2.
- Le sport avec le sponsoring du Semi-Marathon International de Brazzaville et la subvention de la formation des jeunes athlètes congolais au Kenya.

## DES CRÉATIONS D'EMPLOIS

Suivant les recommandations de l'EIES, le projet Eco Zamba favorise les emplois locaux répartis dans les différents villages, spécifiquement des jeunes et des femmes.

L'afforestation, les programmes agroforestiers et agricole ainsi que les activités induites devraient permettre la création de plus de 1 000 emplois directs et environ 1300 emplois indirects lorsque le projet aura atteint son rythme de croisière (à partir de 2026). L'impact étendu, qui inclut les cellules familiales, se chiffre à près de 12 000 personnes. À partir de la 15<sup>ème</sup> année et avec le démarrage des activités d'exploitation forestière et d'industrie du bois de plantation, ces chiffres pourront être plus que doublés.

# jeune **afrique**

## CONGO

Paysage avant  
la bataille (électorale)

SPÉCIAL 26 PAGES

## CAMEROUN

Chronique  
d'une fin de règne

## DOSSIER

### GREEN AFRICA

Les champions de la RSE

## SONDAGE EXCLUSIF

Gouvernance, démocratie,  
développement, Chine, USA, France...

# CE QU'EN PENSENT LES ELITES AFRICAINES



Allemagne 9 € • Belgique 9 € • Canada 12,99 \$ CAN  
Congo Brazzaville 5000 F CFA • Djibouti 12 € • Espagne 9 €  
France 7,90 € • DOM 9 € • Italie 9 € • Maroc 50 MAD  
Mauritanie 200 MRU • Pays-Bas 9,20 € • Portugal 9 €  
RDC 10 USD • Suisse 15 CHF • Tunisie 10 TUN • TOM 1000 XPF  
Zone CFA 4 800 F CFA • ISSN 1950-1285

M 01936 - 3153 - F: 7,90 € - RD

